2007-04273/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Des nouveaux équipements au Théâtre du Nouveau Monde

La ministre Line Beauchamp accorde une aide financière de 341 750 $

Montréal, le 7 avril 2004 - La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a annoncé une aide financière de 341 750 $ au Théâtre du Nouveau Monde (TNM) pour l'acquisition d'équipements spécialisés ainsi que la mise aux normes de certaines installations. L'annonce a été faite lors du dévoilement de la saison 2004-2005 du TNM par la directrice générale et artistique, Mme Lorraine Pintal.

Afin de maintenir et d'améliorer la qualité des productions du TNM, il devenait nécessaire pour le Théâtre de faire l'acquisition d'équipements spécialisés et d'assurer le maintien de certains actifs. Ces changements apportés au profil technique de la salle permettront de répondre de façon plus adéquate aux exigences scénographiques actuelles.

« Voilà déjà cinquante-trois ans que cette compagnie nous offre les grands textes de la dramaturgie d'ici et d'ailleurs en comptant sur des comédiens et comédiennes qui investissent tout leur talent et toute leur audace dans cette aventure artistique. Je suis très heureuse d'apporter la contribution du gouvernement à la mission que s'est donnée le Théâtre du Nouveau Monde, soit de présenter au public québécois un répertoire de qualité défendu avec brio », a souligné la ministre.

La ministre a profité de l'occasion pour inviter les nombreux artistes présents à se prévaloir des nouvelles mesures conçues pour eux dans le dernier budget du ministre des Finances, Yves Séguin, en précisant qu'il s'agissait d'une première étape en vue d'améliorer les conditions socioéconomiques des artistes du Québec. Parmi ces mesures, mentionnons la possibilité qui leur est faite de se prévaloir d'une rente d'étalement de leurs revenus et l'élargissement de la déduction pour droits d'auteur aux artistes interprètes.

Source :

Maryse Riel
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (514) 873-4868

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications

Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Declaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007